



# République Française

## Département de la Charente-Maritime Vals de Saintonge Communauté

Envoyé en préfecture le 28/09/2023

Reçu en préfecture le 28/09/2023

Publié le 28/09/2023

ID : 017-200041689-20230925-BC2023\_039-DE



**Bureau communautaire du 25 septembre 2023**

### **Objet : Projet de création et pose de totems d'informations touristiques - Demandes de subventions**

**Numéro de délibération : BC2023\_039**

L'an deux mille vingt trois, le vingt cinq septembre, le Bureau communautaire de Vals de Saintonge Communauté, dûment convoqué le 19 septembre 2023, s'est réuni en séance plénière à Salle du Foyer Rural à St Julien de l'Escap sous la présidence de M. Jean-Claude GODINEAU, Président de Vals de Saintonge Communauté.

#### **Délégués présents :**

Daniel LAGARDE, René ESCLOUPIER, Hubert COUPEZ, Annie POINOT-RIVIERE, Philippe HARMEGNIES, Henri AUGER, Alain FOUCHER, Jacky RAUD, Alain VILLENEUVE, Michel PELLETIER, Frédéric BRUNETEAU, Joël WICIAK, Maurice PERRIER, Gérard BIELKA, Pierre DENECHERE, Ornella TACHE, Didier BASCLE, Françoise MESNARD, Cyril CHAPPET, Annie PEROCHON, Jean-Claude GODINEAU, Sylviane DORNAT, Julien GOURRAUD

#### **Absents excusés ayant donné procuration :**

#### **Absents :**

Valérie BOUILLAGUET, Wilfrid HAIRIE, Philippe BARRIERE, Frédéric EMARD, Dominique GUILLON, Laurent BOUILLE

#### **Secrétaire de séance :**

Annie PEROCHON

#### **Assistaient à la séance :**

ROSIER Renaud  
GUIBERTEAU Cécilia  
SERRA Johanna  
PARAYRE Thibaut  
GROLEAU Karine  
BEBIEN Marie-Paule  
HOUET Patricia

#### **Nombres de membres :**

En exercice : 29  
Quorum : 15  
Présents : 23  
Votants : 23  
Pouvoirs : 0

#### **Publication (affichage) ou notification du :**

# Projet de création et pose de totems d'informations touristiques - Demandes de subvention

Vu la délibération n° CC2020\_134 du conseil communautaire en date du 30 novembre 2020 portant délégation de fonction au président et au bureau communautaire,

Dans le cadre de sa compétence Tourisme, Vals de Saintonge Communauté structure sa stratégie d'accueil touristique en collaboration avec l'Office de Tourisme des Vals de Saintonge.

Elle souhaite déployer un vaste projet de maillage de la communication de l'information touristique « Hors les murs » sur 12 sites stratégiques du territoire, selon 4 thématiques : Vignoble, Art roman, Fleuve et nature, et l'Histoire des Vals de Saintonge afin de compléter l'offre informative touristique fournie par les 4 bureaux d'information touristique existants.

Objectifs poursuivis :

- développer la notoriété de la destination et affirmer l'identité des Vals de Saintonge
- compléter l'offre d'information touristique
- accompagner le positionnement du territoire en tant que destination enfants-familles
- s'inscrire dans la stratégie générale du positionnement durable de la destination (insertion de QR-code, matériau durable...)
- favoriser la consommation au-delà du passage

Plan d'action :

Les 12 totems seront installés sur les points stratégiques identifiés (entrée de territoire, centre-bourg, lieu de fréquentation touristique, zone de convergence, axe de flux...) et positionnés en préaccueil.

Le plan de financement prévisionnel HT du projet est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Frais d'étude et de création	5 000 €	Département (40 % sur une dépense maximale plafonnée à 92 000 €)	36 800 €
Acquisition de mobiliers	150 000 €	Europe : FEDER	87 200 €
		Autofinancement	31 000 €
<b>Total HT</b>	<b>155 000 €</b>	<b>Total HT</b>	<b>155 000 €</b>

Les crédits sont inscrits en APCP au budget.

En conséquence, il est proposé au bureau communautaire, après avis favorable de la commission économie/tourisme réunie en séance du 18 septembre 2023 :

- d'approuver la réalisation de l'opération,
- d'approuver le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus,
- d'autoriser monsieur le président à effectuer les demandes de subventions auprès de l'Europe et du Département,
- d'autoriser monsieur le président à prendre toutes dispositions en ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

- Pour : 23
- Contre : 0
- Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, les jours et an susdits,

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme.

Envoyé en préfecture le 28/09/2023

Reçu en préfecture le 28/09/2023

Publié le 28/09/2023

ID : 017-200041689-20230925-BC2023\_039-DE



Fait à Saint-Jean d'Angély,